

Séance du 7 juin 2023

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2023

Membres en exercice : 11 Le 7 juin deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 10 Mesdames Sophie DUC, Frédérique DUC, Laëtitia ODILE et Alice TOURREILLE.  
Messieurs Ludovic BARBONI, James BLANC, Cédric BOIRON.  
Robert BURDIN, Nicolas BAUVY et Didier ORTHOLLAND.

Membres absents : 1 Mme Anne-Laure CLOS-ARCEDUC

Membre représenté : 0

Secrétaire de séance : Laëtitia ODILE

Abstention : 0 Pour : 10 Contre : 0

**n°022\*2023 Objet : Convention de partenariat entre les communes d'Allondaz et de Thénésol pour l'événement « montée du Col du Vorger »**

Les communes d'Allondaz et de Thénésol vont organiser conjointement un événement sportif autour du cyclisme : « la Montée du Col du Vorger » le 10 septembre 2023.

Il a été convenu que les frais soient partagés par les deux communes.

Le Conseil Municipal de Thénésol, par la délibération 12/2023 du 22 mai 2023 alloue une somme d'un montant de 1 500 € à la commune d'Allondaz pour la participation aux frais pour l'événement « La Montée du Col du Vorger ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec la commune de Thénésol, ci-jointe ;
- **AUTORISE** madame le maire à signer la convention de partenariat avec la commune de Thénésol ;
- **ACCEPTÉ** la participation de la commune de Thénésol d'un montant de 1 500,00 €.

Le secrétaire de séance  
Laëtitia ODILE

Le maire  
Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20230607-200-2023-DE022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2023

Affichage : 30/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

